

# **ASSOCIATION DONGEOISE des ZONES à RISQUES et du PPRT.**

Déclarée sous le n° : W443001007

- Association loi 1901

**Membre de la Coordination Nationale des Associations Riveraines des Sites Séveso.**

Adresse courrier chez :  
Mr BODINIER Stéphane  
12 Passage du Haut Gas  
44480 DONGES  
Téléphone : 06 17 43 40 11

Donges le 6 juillet 2014

OBJET : demande commission d'enquête sur les PPRT

à **Madame la Députée  
Monsieur le Député**

Assemblée Nationale  
126 rue de l'Université  
75 355 PARIS 07 SP

Madame la Députée, Monsieur le Député,

A plusieurs reprises, vous avez été sollicité(e) pour intervenir sur les situations injustes imposées aux riverains impactés par un Plan de Prévention des Risques Technologiques.

Vous n'ignorez donc pas que ces plans de prévention des risques technologiques sont majoritairement rejetés par les riverains Dongeois et par ceux de nombreuses autres régions de France. Tous considèrent que les mesures prescrites par l'Etat sont inefficaces et coûteuses. Il faut ajouter à ce constat, celui des entreprises désemparées devant les prescriptions que l'État voudrait leur imposer.

La notion de « travaux économiquement acceptables » qui de notre point de vue tourne le dos à l'indispensable sécurité due aux riverains permet aux industriels d'effectuer des travaux de protection à minima.

Il ne suffit pas d'affirmer comme certains d'entre vous l'ont déclaré que la loi 2003-699 du 30 juillet 2003 dite loi Bachelot est inadaptée, qu'elle doit être mise à plat ou révisée, faut-il encore aller jusqu'au bout de la démarche.

Focaliser le discours sur le financement de travaux inefficaces, mettre en avant les « Plans d'Accompagnement aux Risques Industriels », permet de se donner bonne conscience.

Dans le même temps, vous faites la sourde oreille aux exigences des riverains soumis à la présence d'une industrie à risques Seveso seuil haut mais également à l'existence de plusieurs autres sources de dangers – voie ferrée traversant la raffinerie – transport de matières dangereuses transitant sur une voie principale de la commune ...

Compte tenu des éléments en notre possession, nous avons démontré à de nombreuses reprises sans être jamais contredits que les travaux prescrits ne garantissent pas la sécurité des riverains, qu'ils sont plutôt une mascarade visant à diluer la responsabilité des industriels pour la reporter sur celle des riverains.

Les dernières échéances électorales ont montré que les citoyens voulaient être entendus et respectés. Plusieurs élus à différents niveaux de responsabilité ont subi le contre coup de leur surdité et de leur entêtement.

Le 12 septembre 2013, M Charroux a déposé une « proposition de résolution relative à un moratoire sur la mise en œuvre des PPRT.

Lors de la rentrée de la session parlementaire prévue en octobre 2014, une nouvelle proposition sera déposée pour demander l'organisation d'une commission d'enquête sur les P.P.R.T.

Cette consultation est nécessaire compte tenu des nombreuses difficultés soulevées par la loi Bachelot promulguée le 30 juillet 2003 et son décret d'application de septembre 2005.

Rappelons que la prévision d'aboutir à l'approbation des 407 P.P.R.T en France en 2008 est largement dépassée puisque seulement 70 % ont été approuvés (ou en cours d'élaboration) à ce jour. Ce constat démontre les difficultés rencontrées pour sécuriser les riverains face aux dangers générés par les industries à risques.

Pour les Plans approuvés à ce jour, de nombreux recours « gracieux, hiérarchiques et contentieux » sont déposés par les riverains et des municipalités.

Pour l'ensemble des raisons exprimées, nous sollicitons un soutien de votre part lors du dépôt de cette demande de commission d'enquête. Elle aurait l'avantage de mettre à plat les contradictions soulevées par les riverains et habitants impactés par un PPRT sur l'ensemble du territoire.

Dans l'attente de vous lire, nous vous prions de bien vouloir agréer, Madame la Députée, Monsieur le Député, l'expression de notre haute considération.

Le Président  
Stéphane BODINIER



Le Vice Président  
Nicolas REDSAND

